

**Rapport du Président**

Commission Permanente du  
vendredi 13 avril 2012

**Service instructeur**

Service de l'Action Internationale, Transfrontalière et Européenne

N° CP-2012-4-11-4

**Service consulté**

**INFOBEST PALMRAIN - SOLDE DE LA PARTICIPATION FINANCIERE DU  
DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN AU TITRE DE L'EXERCICE 2011**

Résumé : Il vous est proposé d'approuver le versement du solde de 655,97 € au titre de la participation financière 2011 du Département du Haut-Rhin à l'Infobest Palmrain, conformément à la convention de fonctionnement de l'instance.

Conformément à la convention de partenariat 2011-2013 portant sur la poursuite de l'instance d'information et de conseil sur les questions transfrontalières Infobest Palmrain, la participation départementale s'élève à 44 379,75 € par an. Ce montant correspond au coût de revient prévisionnel du poste de la chargée de mission française de l'Infobest Palmrain, rattachée au personnel départemental.

Si le montant des dépenses de personnel engagées est inférieur au montant total de la participation départementale, le solde est versé en année N+1 au budget global de l'Infobest Palmrain, après la présentation des justificatifs de dépenses de personnel de l'année N.

En 2011, le coût de revient de la chargée de mission s'est élevé à 43 723,78 €. Un solde d'un montant de 655,97 € est donc à verser à la Regio Basiliensis, qui assure la gestion financière d'Infobest Palmrain.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- d'approuver le versement du solde de la participation départementale 2011 d'un montant de 655,97 € à la Regio Basiliensis qui assure la gestion financière d'Infobest Palmrain ;
- les crédits correspondants sont inscrits sur le programme F712 imputation 65-048-6562-2677-114 du budget départemental 2012.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

